Conseil national
de l'information statistique

Chroniques

La nomenclature socioprofessionnelle, une rénovation en prise avec les attentes sociales

Tous les quinze à vingt ans, l'Insee engage une réflexion concernant l'évolution de la nomenclature socioprofessionnelle. S'appuyant sur une analyse approfondie mêlant consultation d'acteurs et expertise technique, un groupe de travail du Cnis a formulé en novembre 2019 un ensemble de propositions en prise avec les attentes sociales.
A l'issue de la rénovation, une nouvelle manière de collecter et coder les libellés des professions fournira une grille de lecture actualisée de la structure des emplois et une palette d'outils, qui permettront notamment d'analyser les enjeux liés aux mutations numériques ou au développement durable.
Grâce à un bouquet de catégorisations sociales complémentaires aux catégories historiques, les inégalités entre individus ou entre ménages, en France ou à l'échelle européenne, se trouveront éclairées d'un nouveau jour.
Enfin, un site Internet rendra compte de façon pédagogique de l'ensemble de ces innovations, de façon à ce que la nomenclature soit mieux comprise et davantage utilisée.

Les professions et catégories socioprofessionnelles (PCS) constituent la nomenclature de référence en France pour l'analyse du monde du travail, des milieux sociaux et de la stratification sociale. Créée au début des années 1950 – sous le vocable CSP –, elle a fait l'objet d'une refonte d'ampleur en 1982, qui a ajouté un niveau détaillé, celui des professions, aux niveaux agrégés des catégories et groupes socioprofessionnels redéfinis à cette occasion. En 2003, une rénovation plus limitée a été conduite, au cours de laquelle seul le niveau détaillé des professions a été modifié pour rendre compte de l'évolution des emplois.

A l'automne 2016, conformément aux objectifs de moyen terme du Cnis pour la période 2014-2018, une réflexion est initiée à l'Insee en vue d'adapter la nomenclature aux enjeux du moment, et notamment de préciser son articulation avec la nomenclature socio-économique européenne (ESeG, European Socio economic Groups), alors récemment adoptée.

Une rénovation combinant expertise technique et consultation d'acteurs

C'est en s'appuyant sur l'expérience accumulée dans la gestion de la nomenclature que l'Insee a précisé des premières pistes de rénovation. De cette expression des besoins a découlé la mise en place d'un groupe de travail du Cnis à la fin 2017, dont le mandat définit quatre objectifs principaux : simplifier la production de la nomenclature, actualiser son niveau détaillé, proposer de nouveaux agrégats de diffusion et améliorer sa documentation.

Chronique n° 22
Décembre 2019
Directrice de la publication : Françoise Maurel
Rédactrice en chef : Isabelle Anxionnaz
Maquette : Rose Pinelli Vanbauce
Publication diffusée gratuitement,
ne peut être vendue
ISBN 978 -2-11-151254-2

En premier lieu, une mission a eu pour objectif de dresser un état des lieux des usages de la PCS et un bilan des attentes à son égard. Elle a permis de recueillir les avis d'une cinquantaine de personnes représentatives de différents univers professionnels (chercheurs de disciplines et institutions variées ; acteurs du système statistique et d'organismes publics ; professionnels du secteur privé ; membres d'associations et de syndicats). La mission a rappelé la force du « langage commun » que représente la nomenclature – son caractère modulable permettant une grande variété d'usages et des analyses sur le temps long – et contribué à préciser les enjeux de la rénovation[1].

Par la suite, considérant qu'on ne pouvait séparer les décisions concernant l'évolution d'une nomenclature des conditions pratiques de leur mise en œuvre, les équipes en charge de la PCS à l'Insee et les différents services statistiques ministériels (Direction de l'Animation de la recherche, des Études et des Statistiques (Dares), Direction de l'Évaluation, de la Prospective et de la Performance (Depp), Direction de la Recherche, des Études, de l'Évaluation et des Statistiques (Drees), Direction générale de l'Administration et de la Fonction publique (DGAFP), etc.) ont occupé une place centrale dans les travaux du groupe. Des experts et utilisateurs extérieurs à la statistique publique ont également été mobilisés. La conduite du projet a ainsi bénéficié de la participation régulière d'une cinquantaine de membres au sein des différents sous-groupes ainsi que de quelques consultations ponctuelles auprès d'institutions intéressées et des partenaires sociaux.

S'appuyant sur des travaux statistiques et des tests informatiques mais aussi sur des avis d'acteurs variés, les recommandations du groupe de travail se veulent à la fois largement opérationnelles et en prise avec la demande sociale[2]. Elles font de fait écho aux principaux enseignements se dégageant de la préparation du programme à moyen terme 2019-2023 du Cnis, qui a mis en avant la nécessité d'une meilleure connaissance de l'emploi (en lien notamment avec le développement durable et les mutations technologiques) et des inégalités sociales, le tout devant bénéficier de davantage de pédagogie[3].

De nouveaux outils pour comprendre la structure des emplois

A l'issue de la rénovation, les utilisateurs de la nomenclature pourront disposer d'une pluralité d'outils pour analyser, autour des PCS, les situations professionnelles. En effet, un dispositif rénové de collecte de l'information sur la profession a été élaboré, qui s'effectue à partir d'une liste de plusieurs milliers de libellés standardisés. En plus de permettre le codage de la nomenclature, ces libellés constituent un matériau qui peut désormais être utilisé pour délimiter des regroupements *ad hoc* afin d'examiner des domaines professionnels spécifiques.

Pour répondre aux attentes sociales en la matière, un ensemble de libellés correspondant aux « métiers verts » a ainsi été défini. Il permet d'analyser la dynamique et les caractéristiques des emplois dont la finalité et/ou les compétences mises en œuvre contribuent à mesurer, prévenir, maîtriser, corriger les impacts négatifs et les dommages sur l'environnement. Sont ainsi recensées des professions transversales de l'environnement et du développement durable, mais aussi de façon plus précise les professions liées par exemple au traitement des déchets, aux énergies renouvelables, à la transformation climatique, à la protection de la nature, etc.

Une construction analogue a été réalisée pour rendre compte de la modification de la structure des emplois liée à la diffusion des technologies numériques (informatique, téléphonie mobile, web, données massives, intelligence artificielle, etc.). Le regroupement de libellés proposé, qui prévoit six familles de professions, répond au manque de visibilité d'un domaine marqué par une multiplicité des grilles d'analyse (catégorisations de la statistique publique, référentiels d'observatoires et branches professionnelles). Les professions émergentes de l'analyse de données et intelligence artificielle mais aussi de la communication, interface utilisateur et création numérique y sont distinguées de celles plus classiques des infrastructures réseaux et télécommunications et de l'informatique et systèmes d'information. Le management et la stratégie, l'expertise et le conseil complètent le spectre des professions numériques en incluant des emplois transversaux aux différentes fonctions de l'entreprise (direction, R&D, marketing).

D'autres regroupements *ad hoc* peuvent être envisagés en fonction des problématiques rencontrées. Ainsi, la liste des libellés standardisés peut être considérée comme le premier niveau de la PCS, le plus élémentaire. Elle vient compléter la palette des outils que comprend la nomenclature rénovée pour l'analyse de la structure des emplois : à savoir le nouveau niveau fin, qui comporte des professions de tailles plus homogènes et en nombre plus réduit (316 contre 486 dans la nomenclature de 2003) ; et un niveau intermédiaire, qui comprend 126 professions regroupées (les trois premières positions de la PCS 2020) désormais organisées de façon lisible.

Comme le prévoit la procédure rénovée de codage, et le préconise le rapport du groupe, ces différents niveaux (libellés standardisés, professions, professions regroupées) ***(Tableau 1)*** pourront être mis à disposition dans les enquêtes de la statistique publique (selon des modalités garantissant le respect du secret statistique et la sécurisation des traitements), au même titre que le niveau détaillé de la nomenclature internationale des professions (l'Isco, qui sera directement codée à partir des libellés standardisés).

Un bouquet de catégorisations pour analyser les inégalités sociales

La rénovation répond à une autre attente forte exprimée dans le programme 2019-2023 du Cnis : mieux comprendre les inégalités sociales. Deux nouvelles catégorisations sont

1. Etienne Penissat, Anton Perdoncin et Marceline Bodier (2018), La PCS et ses usages. Etat des lieux et défis, Rapport du Cnis, n° 151.

2. Thomas Amossé (2019), La rénovation de la nomenclature socioprofessionnelle (2018-2019), Rapport du groupe de travail du Cnis, n° 156.

3. Cédric Afsa-Essafi (2019), « 2023, nouvel horizon du Cnis », Chronique du Cnis, n° 17.

Tableau 1. L'emboîtement des niveaux de la nomenclature rénovée

Groupe (GS)	Catégorie (CS)	Profession regroupée (PR 2020)	Profession (P 2020)	Libellé standardisé
5. Employés				
	52. Employés administratifs de la fonction publique, agents de service et auxiliaires de santé			
		52A. Employés administratifs de la fonction publique		
		52B. Agents de service de la fonction publique		
			52B1. Agents de service du nettoyage et de l'entretien (État, collectivités territoriales)	
				Agents de nettoyage de bureaux ou de locaux
				Agents de nettoyage de locaux d'enseignement
				Agents de propreté de bureaux ou de locaux
				Agents d'entretien dans un établissement d'enseignement
				Femmes / Hommes de ménage de bureaux ou de locaux
				Techniciens de surface
			52B2. Agents de service d'accueil, de surveillance et de restauration (État, collectivités territoriales)	
			52B3. Agents de service hospitaliers	
		52C. Aides-soignants et professions assimilées		

Note : l'emboîtement de l'ensemble des niveaux de la nomenclature est détaillé pour la profession 52B1, seule profession dont les libellés standardisés sont indiqués ici. Ils peuvent être codés dans cette profession ou dans d'autres en fonction de la valeur des variables additionnelles utilisées pour la codification de la PCS (statut, taille d'entreprise, position professionnelle) : dans l'exemple donné, seuls deux des libellés sont toujours codés en 52B1 (« Agent de nettoyage de locaux d'enseignement », « Agent d'entretien dans un établissement d'enseignement »).

proposées à cette fin, en complément des catégories et groupes socioprofessionnels, qui demeurent l'épine dorsale de la nomenclature et, étant inchangés, permettent des analyses en série longue.

Pour rendre compte des inégalités liées à la structure des emplois, le groupe de travail a élaboré une nouvelle manière d'agréger les professions de la nomenclature : le schéma des classes et sous-classes d'emplois. Ce schéma distingue et hiérarchise les travailleurs indépendants et salariés, en redéfinissant quatre niveaux de qualification pour ces derniers (des emplois peu qualifiés à ceux de niveau supérieur). Dans chaque sous-classe d'emplois salariés, il donne de plus à voir des lignes de clivage jusqu'alors absentes de la nomenclature : selon le type de contrat de travail (à durée limitée ou non) et la nature de l'employeur (la fonction publique versus le secteur privé).

Les classes et sous-classes fournissent une grille de lecture stratifiée de la société, complémentaire aux groupes et catégories historiques – qui restent particulièrement utiles et toujours empiriquement pertinentes pour des analyses de nature sociologique, géographique ou historique –, et aux groupes et sous-groupes socio-économiques européens (ESeG), dont la vocation première est de nourrir des comparaisons internationales à l'échelle européenne. Il complète ainsi le bouquet de catégorisations sociales disponibles dans les sources de la statistique publique.

En plus du schéma de classes d'emploi, un regroupement *ad hoc* de libellés élaboré dans le cadre du projet de rénovation permettra d'analyser le sommet de la structure des emplois : il comprend l'ensemble des professions qui, par leur position dans les organisations de travail et la société partagent, domaine par domaine, un niveau élevé de rémunération, de qualification et de pouvoir. Equivalent socio-professionnel du 1 % des plus hauts revenus, l'ensemble des « cadres dirigeants, professionnels et experts de haut niveau » étend le spectre d'étude des inégalités sociales à partir de la nomenclature.

Une dernière innovation de la rénovation, la PCS Ménage, permet d'analyser la société non seulement en termes d'individus mais aussi de ménages. Cette catégorisation sociale croise deux entrées de compréhension des inégalités souvent séparées : la configuration résidentielle (ou familiale) et la situation socio-professionnelle individuelle. Alors qu'aux âges de travail la bi-activité est devenue la norme statistique au sein des couples, le groupe de travail propose une nomenclature de position sociale des ménages qui ne donne la priorité ni au sexe ou à l'âge, ni à la position économique d'un seul de leurs membres. La PCS Ménage rend de fait compte de la situation de plusieurs adultes du ménage : elle distingue les ménages homogames et hétérogames, ainsi que ceux ne comportant qu'un actif (ou retraité).

Ces différentes catégorisations répondent au souhait de disposer d'une pluralité d'instruments pour la mesure des inégalités sociales, souhait notamment exprimé dans le cadre de travaux conduits sous l'égide du Cnis[4].

4. Jacques Freyssinet (2007), Niveaux de vie et inégalités sociales, Rapport du Cnis, n° 103.

Un site Internet pédagogique pour faire vivre la nomenclature

Prenant acte des demandes exprimées par les utilisateurs consultés, et de façon cohérente avec le programme de moyen terme du Cnis, le groupe de travail a accordé une importance particulière à la documentation de la nomenclature et à sa mise à disposition. Le site Internet dédié que propose le projet de rénovation constitue un exemple emblématique de cette volonté de pédagogie et d'appropriation par les acteurs.

Construit en complémentarité avec le site Insee.fr, il a vocation à répondre à l'ensemble des attentes des producteurs et utilisateurs de la PCS, qu'il s'agisse du grand public, de journalistes, de représentants d'associations ou de syndicats, d'enseignants, de chercheurs, ou de statisticiens de la sphère publique et privée. Fruit d'un partenariat entre différentes institutions (l'Insee, Progedo, le laboratoire Printemps de l'Université Versailles Saint-Quentin et le Cnam-CEET), il sera organisé en quatre rubriques principales (Découvrir ; Naviguer ; Décrire ; Coder), comme l'indique l'arborescence prévisionnelle ***(Tableau 2)***.

La rubrique « Découvrir » entend fournir les connaissances nécessaires pour comprendre les principes et l'histoire de la nomenclature ainsi que la manière dont elle s'articule avec les classifications françaises et étrangères équivalentes. La rubrique « Naviguer » doit permettre d'entrer au cœur de la nomenclature et des catégorisations élaborées à l'occasion de la rénovation. La rubrique « Décrire » présente un ensemble de connaissances élaborées à partir des PCS (portraits de groupe, fiches thématiques) et de fonctionnalités plus originales comme des jeux pédagogiques ou la possibilité de réaliser des statistiques en ligne. Enfin, la rubrique « Coder » fournira les éléments nécessaires pour que les producteurs de données (professionnels d'instituts de sondage ou statisticiens publics, doctorants ou chercheurs confirmés) puissent disposer des différentes variables de la nomenclature dans leurs enquêtes.

Tableau 2. L'arborescence prévisionnelle du site internet dédié

Page d'accueil	Niveau 1	Niveau 2
Comprendre et analyser la société française. La nomenclature socio-professionnelle		
	Découvrir	
		La PCS : Principes, histoire, usages
		Les guides de documentation
		L' articulation avec d' autres nomenclatures françaises
		L' articulation avec les nomenclatures étrangères
	Naviguer	
		La PCS
		Les classes (et sous-classes) d' emploi
		Les groupes (et sous-groupes) de ménages
		Les rubriques ad hoc de professions
	Décrire	
		Portraits de groupes
		La société en quelques thèmes
		Outils pédagogiques
		Statistiques en ligne
		Obtention de micro-données
	Coder	
		Les instruments de collecte
		Les outils de codification
		La création des agrégats complémentaires
		La création d'une rubrique ad hoc de professions
		L'utilisation des versions antérieures ou d'autres nomenclatures
	Informations pratiques	
		Qui sommes-nous ?
		Contacts
		Lettre d'information
		Gouvernance du site
		FAQ

Le site doit contribuer à redonner à cet instrument emblématique de la statistique publique qu'est la PCS son rôle central dans la connaissance du monde du travail et des inégalités sociales, et ainsi nourrir de façon vivante le débat social. A cette fin, les propositions du groupe de travail doivent encore faire l'objet d'un plan d'action dans le système statistique public, et en premier lieu à l'Insee. Son calendrier permet d'envisager la mise d'une première version du site en 2020 – il serait progressivement alimenté au cours des années suivantes –, et l'implémentation de la nomenclature rénovée dans la première édition de l'enquête Emploi refondue en 2021. Des analyses statistiques peuvent toutefois d'ores et déjà être conduites sur les nouvelles catégorisations sociales proposées, qu'il s'agisse du schéma de classes d'emploi (de façon rétrospective jusqu'en 2003) ou de la PCS Ménage (jusqu'en 1982).

Thomas Amossé, Président du groupe de travail, chercheur au Cnam, Lise, CEET